

Réf: Dossier 206430

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT ET DE COMMUNICATION » en abrégé « ESMC »

Siège Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE ABATTA,
près de l'église Catholique Notre Dame des Lourdes, Lot
99, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOLE SUPERIEURE DE
MANAGEMENT ET DE COMMUNICATION » en abrégé «
ESMC »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous lieux et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire: Enseignement supérieur; Formation professionnelle; Formation qualifiante; Formation diplômante; Formation professionnelle dans la banque et autres entreprises; Conseil dans divers domaines; Consultance dans diverses spécialités; Formation en présentiel; E-Formation. Et plus généralement, toutes opérations de formations et conseils, industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE
ABATTA, près de l'église Catholique Notre Dame des
Lourdes, Lot 99, Ilot 12

Dirigeant(s) M ASSI ASSI FULGENCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02650 du 10/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35187/GTCA/RC/2023 du 10/05/2023

